

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 17 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 17 décembre à 19h00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle socio-culturelle de la commune de Chavroches, sous la présidence de Jean-François TOCANT, Maire,

Présents : MM. Didier BION, Robert CHERASSE, Alain RATINIER, Jean-Maurice ROY, Patrick THOUVENIN, Jean-François TOCANT, Benjamin SUREAU

Mmes Nadine WUILLEMIN, Caroline COMMERE, Isabelle REFFAY, Julie VAN BELLINGHEN

Secrétaire de séance : Robert CHERASSE

Date convocation : 02 novembre 2020

Le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

42_2020 : BUDGET AUBERGE : Avenant n°3 Lot 1 : Gros oeuvre

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des travaux supplémentaires doivent être effectués :

- LOT 1 Gros oeuvre : Aménagement extérieur : 2 919.10€ HT

Après délibérés, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'accepter l'avenant pour le lot 1 d'une valeur totale de 2 919.10€ HT ;**
- **d'autoriser Monsieur Jean-François TOCANT, Maire de la commune de Chavroches, à signer les avenants concernant ces travaux.**

43_2020 : Délibération modifiant le tableau des effectifs

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire du 09 décembre 2020,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de créer 1 emploi d'adjoint technique principal de 2^e classe et de supprimer 1 emploi d'adjoint technique en raison de l'avancement de grade de Mme Sylvie CHARNET,

Le Maire propose à l'assemblée,

D'adopter le tableau des emplois suivant : (*exemple*)

CADRES/EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDO DE SERVICE
Filière administrative			
Rédacteur	B	1	18h
Filière technique			
Adjoint technique principal 2 ^e classe	C	1	28h
Adjoint technique	C	1	35h

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1^{er} décembre 2020,**
- **Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget primitif 2021**

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

INVESTISSEMENT 2020

Monsieur le Maire présente divers projets pour les investissements de la commune en 2021. Divers devis ont été demandés. Il est convenu que des simulations seront présentées au prochain conseil pour les travaux suivants :

- réfection de la salle de classe et changement du système de chauffage
- réfection de l'escalier de la mairie et création d'un WC PMR
- voirie
- aménagement du carrefour au niveau de l'Auberge

AUBERGE DE LA BESBRE

Monsieur le Maire informe que des devis ont été demandé pour équiper le bar et la cuisine de l'Auberge. Il rend également compte de l'avancée des travaux. En ce qui concerne les loyers de l'Auberge et des logements, Monsieur le Maire évoque le sujet. La décision définitive est remise à un conseil ultérieur.

RECAPITULATIF

42_2020 : BUDGET AUBERGE : Avenant n°3 Lot 1 : Gros oeuvre

43_2020 : Délibération modifiant le tableau des effectifs

INVESTISSEMENT 2020

AUBERGE DE LA BESBRE

SIGNATURES

Jean-François TOCANT	
Isabelle REFFAY	
Jean-Maurice ROY	
Didier BION	
Nadine WUILLEMIN	
Benjamin SUREAU	
Patrick THOUVENIN	
Caroline COMMERE	
Alain RATINIER	
Robert CHERASSE	
Julie VAN BELLINGHEN	